



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS

### DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

---

| Nombre de membres |          |                           |
|-------------------|----------|---------------------------|
| Afférents         | Présents | Qui ont pris part au vote |
| 14                | 10       | 10                        |

| Vote           |
|----------------|
| Pour : 10      |
| Contre : 0     |
| Abstention : 0 |

L'an 2023, le 22 Mars à 17 heures 30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle de Réunion, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL, Président, en session ordinaire, Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises électroniquement le 15/03/2023

**Présents :** Titulaires MM. PYCK, FRAISSE, LESUEUR, Mmes MARTEAU, LEGRAND, MM. WEBER, LOSTUZZO, DUHAMEL

**Absents excusés pouvoir :** M. ANTY représenté par M. FOUR, M. DEVOOGHT représenté par M. DA SILVA

**Suppléants n'ayant pas pris part au vote :** (0)

**Secrétaire de séance :** M. LESUEUR

#### 2023 – 08 – BUDGET 2023

Vu le débat d'orientation budgétaire du 6 Février 2023

Le Comité Syndical

Après l'exposé qui précède

Délibère et décide à l'**UNANIMITE**

D'adopter le Budget Primitif 2023, qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

Section Fonctionnement : **3 031 074.97 €**

Section Investissement : **1 513 958.90 €**

Fait et délibéré les jours, mois en an susdits

Les membres présents ont signé pour copie conforme